

# YouTube chaîne musicale, c'est possible!

Autor(en): **Bernier, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions**

Band (Jahr): - **(2018)**

Heft 102

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830871>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# YouTube chaîne musicale, c'est possible !

YouTube est la plus importante plateforme de vidéos du monde. Mais c'est également l'un des catalogues musicaux les plus importants du web. Profitez-en avec son application spécifique pour mélomanes !



Avec l'application, on peut profiter partout de la musique!

Première chose à faire pour utiliser [www.youtube.com](http://www.youtube.com) : vous connecter depuis votre ordinateur au compte que vous aurez ouvert à partir d'une adresse mail. La première fois que vous vous brancherez, un contenu générique vous sera soumis. Au fil du temps et de votre navigation, YouTube vous proposera des suggestions en relation avec ce que vous regardez et écoutez régulièrement.

Si vous êtes **amateur d'anciens tubes**, de soul, de jazz ou de n'importe quel autre style de musique, il vous suffit de faire une recherche avec ces mots-clés pour voir s'afficher les playlists des autres internautes. Vous pouvez également vous abonner aux nouveautés ou créer votre propre liste en y intégrant, d'un simple clic, les morceaux qui vous intéressent. Une petite astuce : après avoir terminé une recherche, cochez une option dans l'onglet «Filtres» pour

ne découvrir que les choix liés à vos préférences.

Si vous souhaitez **écouter votre musique** à l'aide d'enceintes, vous pouvez avoir recours à la solution de base : le bon vieux câble jack/rca qui fonctionne (presque) toujours avec un ordinateur et a le mérite de ne pas coûter cher (entre 4 et 30 fr.). Et n'oubliez pas que la qualité du son dépendra de celle de votre câble. Vous pouvez également investir dans un récepteur audio sans fil Bluetooth apt-x adaptable aux PC et aux Mac (entre 110 et 700 francs selon les modèles).

Envie d'**emmener votre jukebox** avec vous dans votre poche, autrement dit dans votre téléphone portable ? YouTube Music et son contenu gratuit sont disponibles sur IOS et Android, avec une version payante vous permettant

d'éviter les publicités. Cette application offre la possibilité de télécharger de la musique en streaming sans avoir besoin de lancer une vidéo. Elle est simple d'utilisation, vous proposant de choisir le titre à écouter en optant parmi des catégories ou en indiquant le titre ou le nom de l'interprète. Vous pouvez également télécharger des chansons depuis votre smartphone pour pouvoir les savourer, ensuite, sur l'application, hors connexion. Des millions de morceaux gratuits sont à disposition, à écouter de manière fluide.

Bonne nouvelle. Si la version YouTube Music utilisable sur nos ordinateurs n'est pas encore disponible en dehors du territoire américain, **son arrivée est annoncée** pour le courant de cette année, le temps que les accords avec les différentes maisons de disques soient finalisés et signés. MARTINE BERNIER